



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 11 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze février à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq février deux mille vingt et un, s'est assemblé au sein de la salle Henri Salvador, sous la présidence de monsieur Quentin GESELL, Maire.

*Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.*

<p><b>Nombre de membres composant le conseil :</b></p> <p><b>Nombre de membres en exercice :</b></p> <p><b>Présents en séance de 19h00 à 19h15</b></p> <p>Présents :</p> <p>Représentés :</p> <p>Absents :</p> <p><b>Présents en séance de 19h20 à 20h00</b></p> <p>Présents :</p> <p>Représentés :</p> <p>Absents :</p>	<p>33</p> <p>33</p> <p>25</p> <p>6</p> <p>2</p> <p>27</p> <p>6</p> <p>0</p>	<p><b><u>Présents :</u></b></p> <p>M. Quentin GESELL, Maire, M. Samuel ALVES, M. Souheïb TOUMI, Mme Céline POULAIN, M. Thierry PICHOT-MAUFROY, Mme Christine BARRETTA, M. Michel CLAVEL, Mme Paola MELICA, M. Dominique GAULON, Adjoint au Maire</p> <p>Mme Marie-Claude COLLET, Mme Martine BRASSEUR, M. José VIOLAS, M. Cherif DIA, M. Mohamed MOUMNI, Mme Coralie MATHEVON, M. Loïc GOULAMHOUSSEN-DAYA, M. Franck LECONTE, M. Faouzy GUELLIL, Mme Sarah BOUZID, Mme Françoise SAUVAGET, Frédéric NICOLAS, M. Michel ADAM, M. Mohamed IMZILNE, Mme Julie SANS, M. Karim AMIMEUR, Conseillers municipaux.</p> <p>Mme Janine LOPEZ à partir de 19h20 M. Jean-Albert BERNABE à partir de 19h30</p> <p>Mme Sonia IFERHATEN à partir de 20h05 Mme Marie-Nella HIERSO à partir de 20h05</p>
<p><b>Présents en séance à partir de 20h05</b></p> <p>Présents :</p> <p>Représentés :</p> <p>Absents :</p>	<p>29</p> <p>4</p> <p>0</p>	<p><b><u>Absents et représentés :</u></b></p> <p>Mme Sonia IFERHATEN représentée par M. Souheïb TOUMI jusqu'à 20h05 Mme Lydia BRUZEAU représentée par M. Thierry PICHOT-MAUFROY Mme Marie-Nella HIERSO représentée par M. Quentin GESELL jusqu'à 20h05 Mme Nadia BAHY représentée par Mme Céline POULAIN Mme Séverine LEVE représentée par Mme Julie SANS M. Malet DRAME représenté par M. Frédéric NICOLAS</p> <p><b><u>Absents :</u></b></p> <p>M. Jean-Albert BERNABE jusqu'à 19h30 Mme Janine LOPEZ jusqu'à 19h20</p> <p><b><u>Secrétaire de séance :</u></b> M. José VIOLAS</p>

## Introduction

Monsieur le Maire ouvre la séance et Monsieur José VIOLAS est désigné en qualité de secrétaire de séance.

## Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données par délibération du Conseil Municipal

### ✦ Décision n° DEC.2020.045 en date du 02/12/2020 :

Avenant au contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle : « Elisabeth Buffet-Obsolescence programmée », le samedi 12 juin 2021, à la salle Henri Salvador.

### ✦ Décision n° DEC.2020.046 en date du 10/12/2020 :

Avenant au marché : Location, Installation, paramétrage et maintenance de photocopieurs multifonctions pour les besoins des villes de Drancy, le Bourget et Dugny. Lot n°1 : Location et maintenance de multifonction de secteur et de leur solution d'impression.

### ✦ Décision n° DEC.2020.047 en date du 14/12/2020 :

Avenant au marché portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour élaboration d'un Agenda 21.

### ✦ Décision n° DEC.2020.048 en date du 28/12/2020 :

Appel d'offres ouvert portant sur l'hébergement en Cloud privé d'un service IAAS (Infrastructure as a service) et de DAAS (Desktop as a service) pour la Ville de Dugny.

### ✦ Décision n° DEC.2020.049 en date du 28/12/2020 :

Appel d'offres ouvert portant sur la souscription du contrat d'assurance des prestations statutaires pour la Commune de Dugny.

### ✦ Décision n° DEC.2020.050 en date du 18/12/2020 :

Avenant au marché en appel d'offres ouvert portant sur Souscription des contrats d'assurances pour la Ville de Dugny et son CCAS – Lot n°4 « Véhicules à moteur ».

### ✦ Décision n° DEC.2021.001 en date du 04/01/2021 :

Convention de partenariat entre la Ville de Dugny et l'organisme ISM Interprétariat, relatif à l'organisation d'une permanence d'écrivain public au sein du Centre Arc-en-Ciel.

### ✦ Décision n° DEC.2021.002 en date du 08/01/2021 :

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et un administré.

### ✦ Décision n° DEC.2021.003 en date du 08/01/2021 :

Occupation provisoire d'un logement faisant parti du domaine public de communal situé au 1-3 avenue du Général de Gaulle 93440 Dugny, en rez-de-chaussée par une personne de droit privé.

### ✦ Décision n° DEC.2021.004 en date du 08/01/2021 :

Prestation de services : Valorisation du territoire de Dugny par le jeu mobile Explorama.

### ✦ Décision n° DEC.2021.005 en date du 08/01/2021 :

Portant signature d'une convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre Interdépartementale de Gestion (CIG) de la petite couronne Ile-de-France pour des missions de remplacement et accompagnement au sein de la Ville de Dugny.

**Adhésion de la Commune d'Ormesson-sur Marne au SIGEIF pour la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz et d'électricité**

Présentation par monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**31 voix POUR**

**Soit à l'unanimité**

*Délibération n° DEL.2021.001*

- **APPROUVE** la délibération n°20-77 du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité, en Ile de France (SIGEIF), portant sur l'adhésion en son sein de la Commune d'Ormesson-sur-Marne au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz et d'électricité.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et au Président du SIGEIF.

**Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) : Adhésion de la commune de Vaucresson**

Présentation par monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**31 voix POUR**

**Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.002*

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Vaucresson au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) au titre de la compétence « Service extérieur des pompes funèbres ».
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tout document administratif relatif à cette adhésion au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de Seine-Saint-Denis et au Président du SIFUREP.

**Adhésion et désignation d'un représentant du Conseil municipal pour siéger dans les instances de l'association des Cités-Jardins d'Ile-de-France**

Présentation par monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**31 voix POUR**

**Soit à l'unanimité**

*Délibération n° DEL.2021.003*

- **RENOUVELLE** pour l'année 2021 l'adhésion à l'Association régionale des Cités-Jardins d'Ile-de-France ».

- **DESIGNE** Monsieur GAULON Dominique, maire adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat, au Développement durable et à la Politique énergétique, en qualité de représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Association régionale des Cités-Jardins d'Ile-de-France ».
- **PRECISE** que le montant de cette adhésion annuelle s'établit à 1 000 euros et sera inscrit au budget communal
- **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires en lien avec ce dossier.
- **DIRE** que les dépenses sont inscrites au budget de la ville.
- **DIRE** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis et au Président de l'association Cités- Jardins.

### Approbation d'une convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

Présentation par monsieur Dominique GAULON,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**28 voix POUR,  
5 voix CONTRE**

**M. Michel ADAM  
M. Frédéric NICOLAS, Mme Françoise SAUVAGET, M. Malet DRAME  
M. Karim AMIMEUR,**

**Soit à la majorité,**

*Délibération n° DEL.2021.004*

- **APPROUVE** les termes de la convention d'intervention foncière et le protocole foncier entre la commune de Dugny et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France sur les secteurs du Cœur de Ville et de la Comète selon les cartographies jointes en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'intervention foncière et le protocole foncier, annexés à la présente délibération, ainsi que tous les actes et documents nécessaires à leurs exécutions.
- **PRECISE** que la présente convention d'intervention foncière est une convention tripartite qui sera également soumise à l'approbation des membres du Conseil de Territoire de Paris Terres d'Envol
- **PRECISE** que le Président du Conseil de Territoire ou son représentant devra également être autorisé à signer la convention d'intervention foncière ainsi que tous les actes et documents nécessaires à leurs exécutions.
- **DIT** que la présente convention et le protocole foncier prennent effet à la date de sa signature par toutes les parties et s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2025.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles budgétaires correspondants.
- **DIT** qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

## Subvention exceptionnelle en faveur de l'AFM TELETHON

Présentation par messieurs Samuel ALVES et Dominique GAULON,

*Délibération n° DEL.2021.005*

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR,  
Soit à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 1000 euros au bénéfice de l'AFM TELETHON pour contribuer à ces actions malgré un contexte social difficile.
- **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents en lien avec ce dossier.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune, aux articles et chapitres concernés.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis et à l'association AFM TELETHON.

## Convention relative à la délégation de la gestion d'activité de la protection maternelle et infantile et de la planification familiale avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Présentation par monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR  
Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.006*

- **APPROUVE** la présente convention ci-annexée.
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis la convention de délégation ci-annexée, et ses éventuels avenants, pour une durée d'un an à compter du 09 juillet 2020.
- **DIT** que les dépenses et recettes afférentes sont inscrites au budget de la ville.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis et au Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

## Actualisation des tarifs de prothèses dentaires pour le Centre Municipal de Santé « Simone Veil » - Phase 3 de la réforme

Présentation par monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR,  
Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.007*

- **APPROUVER** les tarifs de prothèses dentaires entrés en vigueur en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans le cadre de la réforme dite du 100% Santé au sein du Centre Municipal de Santé (date du devis dentaire faisant foi).
- **PRECISER** que les nouveaux tarifs de prothèses dentaires sont annexés à la présente délibération.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les documents en lien avec ce dossier.
- **DIRE** que les recettes sont inscrites au budget de la ville.
- **DIRE** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis.

**Convention trisannuelle de réciprocité relative à la scolarisation des enfants de Dugny et de Blanc-Mesnil dans les écoles desdites communes**

Présentation par monsieur Souheïb TOUMI,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR  
Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.008*

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à instaurer, en matière de scolarisation des élèves du cycle primaire (maternelle et élémentaire) un principe de réciprocité entre la ville de Dugny et la ville du Blanc-Mesnil.
- **PRECISE** que cette réciprocité entraîne un principe d'exonération réciproque des charges financières liées à la scolarisation d'un enfant hors commune et induite pour la commune de résidence à la commune d'accueil.
- **ACTE** la facturation au quotient familial pour les activités périscolaires (pause méridienne, accueil du matin et accueil du soir) pour l'enfant hors commune.
- **INDIQUE** que cette réciprocité vaut pour l'ensemble de la scolarité de l'élève durant le cycle primaire.
- **PRECISE** que ce principe de réciprocité doit faire l'objet d'une délibération dans les mêmes termes par les conseils municipaux de chacune des communes pour être applicable
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents en lien avec la mise en œuvre de ce dossier.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures relatives à l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis et au Maire de Blanc-Mesnil.

**Attribution d'une subvention communale exceptionnelle au collège Jean Baptiste Clément pour le financement d'un séjour scolaire**

Présentation par madame Céline POULAIN,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR**

**Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.009*

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 3000€ au collège Jean Baptiste Clément, aux fins de contribuer à l'organisation du séjour dans les Hautes Alpes en juin 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à mandater l'aide financière visée et à signer tous les documents en lien avec la mise en œuvre de ce dossier.
- **DIT** que les crédits de dépenses sont inscrits aux chapitres et articles concernés du budget primitif 2021 de la commune.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis et à la Principale du collège Jean Baptiste Clément.

**Attribution d'une subvention communale exceptionnelle au collège Jean Baptiste Clément pour le financement de tenues sportives pour la section 'Danse Hip Hop'**

Présentation par madame Céline POULAIN,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR**

**Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.010*

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 520€ au collège Jean Baptiste Clément, aux fins de contribuer à l'achat de tenues sportives pour les élèves en section 'Danse Hip Hop'.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à mandater l'aide financière visée et à signer tous les documents en lien avec la mise en œuvre de ce dossier.
- **DIT** que les crédits de dépenses sont inscrits aux chapitres et articles concernés du budget primitif 2021 de la commune.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis et à la Principale du collège Jean Baptiste Clément.

## Attribution de subventions à des Associations dans le cadre du dispositif Fond d'Initiative Associatives (FIA) au titre de l'année 2020- 2<sup>ème</sup> commission

Présentation par monsieur Souheïb TOUMI,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**33 voix POUR,  
Soit à l'unanimité,**

*Délibération n° DEL.2021.011*

- **APPROUVE** la programmation de la commission FIA de la ville de Dugny.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au Fonds d'initiatives associatives (FIA).
- **DIT** que la part Etat sera reversée directement par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires aux porteurs de projets.
- **ATTRIBUE** aux associations une aide financière au titre de l'action menée dans le cadre du FIA pour l'année 2020, dans le cadre de la seconde commission, selon le tableau suivant :

<u>Porteur</u>	<u>Actions</u>	<u>Part Ville</u>
Jardins Numériques	Jeux Vidéos et e-sport	1 000 €
TKD Dugny	Les warangs : journée ludique	1 000 €
Association Ensemble Pont-Yblon	Les confiseries de la Gaieté	600 €

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices concernés de la Commune.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine- Saint- Denis.

## Débat d'Orientation Budgétaires 2021- Budget Primitif

Présentation par monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR**

**21 voix POUR,  
12 ABSTENTIONS**

**Mme Janine LOPEZ, M. Franck LECONTE, M. Faouzy GUELLIL, Mme Sarah BOUZID  
M. Michel ADAM, Mme Séverine LEVE, M. Mohamed IMZILNE, Mme Julie SANS  
Mme Françoise SAUVAGET, M. Malet DRAME, M. Frédéric NICOLAS  
M. Karim AMIMEUR**

**Soit à la majorité,**



- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la Ville pour l'année 2021.
- **APPROUVE** les orientations budgétaires présentées au sein de l'assemblée délibérante dans le cadre du rapport d'orientations budgétaires établi selon les dispositions législatives et réglementaires telles qu'issues de l'article 107 de la loi NOTRe.
- **PRECISE** que le rapport d'orientations budgétaires, dans les conditions règlementaires, fera l'objet d'une transmission aux personnes et services concernés ainsi que d'une large publication (site internet de la ville, consultation en mairie).

La séance est levée à 22h40.

Fait à Dugny, le 15/02/2021

  
Le Maire  
Quentin GESELL

*Le présent compte-rendu est affiché ce jour, le 17/02/2021, sur les panneaux habituels d'affichage de la ville, pour une durée d'un mois.*

